

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
Le Président,

-----  
Direction de la Communication

-----  
Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 18/10/2022	Objet : Travaux d'encrochements sur la RD706 à Tursac

## Travaux d'encrochements sur la RD706 à Tursac du 24 octobre au 4 novembre

Suite à l'effondrement d'un mur de soutènement de la RD706 à Tursac, le Conseil départemental de la Dordogne entreprend la réparation de ce mur grâce à la mise en œuvre d'encrochements.

A ce titre, la route départementale 706 entre Les Eyzies et le bourg de Tursac, sera interdite à la circulation de tous les véhicules **du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre**.

Une déviation sera mise en place **pour les véhicules légers**, dans les deux sens par la RD47 depuis le giratoire de la Forge aux Eyzies en direction de Sarlat jusqu'au carrefour avec la RD48 en direction de Tamniès, puis par la RD 6 jusqu'au lieu-dit « la Pège » avant Le Moustier.

Pour **les poids lourds** circulant dans le **sens Montignac - Les Eyzies**, l'itinéraire de déviation sera identique à celui des véhicules légers.

Dans le **sens Les Eyzies – Montignac**, les **poids lourds** seront invités à prendre une déviation spécifique entre Les Eyzies et Le Moustier par les RD47, 31 et 6 via Rouffignac et Plazac.

Les sites et commerces jusqu'au bourg de Tursac restent accessibles par la RD706 depuis Montignac.

Les usagers sont invités à prendre leurs dispositions.